

Baptême, Confirmation et Communion : les sacrements de l'Initiation.

La complémentarité des sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie (ou communion).

Toutes les Eglises Chrétiennes affirment qu'il n'y a qu'un seul baptême. Elles proposent donc le même baptême. Et si un baptisé change d'Eglise, il ne sera pas rebaptisé. Il fera une profession de foi dans sa nouvelle Eglise.

Le baptême est toujours associé à la Confirmation, et en quelques Eglises à l'Eucharistie (ou communion).

Par le baptême le Père que Jésus nous révèle adopte un humain comme son fils et l'appelle à vivre ainsi à la suite de Jésus, son fils aîné, afin de ressusciter comme lui.

Par la confirmation le baptisé répond à l'appel du baptême en décidant de vivre en fils de Dieu comme Jésus. Il s'ouvre ainsi à l'Esprit Saint qui est la force vitale qui vient du Père par Jésus et par l'Eglise. L'Esprit Saint lui donnera l'énergie nécessaire pour aimer comme Jésus le commande et ressusciter ainsi.

Par la communion les baptisés-confirmés sont associés à Jésus Christ ressuscité tant et si bien qu'ils en deviennent le corps. Chaque baptisé-confirmé étant à Jésus Christ ce qu'un membre est au corps.

L'Initiation chrétienne.

Demander le baptême à une Eglise précise suppose d'en accepter sa manière d'envisager une existence chrétienne.

Ainsi Baptême, Confirmation et Eucharistie sont toujours associés à une initiation chrétienne c'est-à-dire à une formation qui apprend au baptisé à vivre en chrétien selon l'Eglise où il est baptisé. Et c'est le sacrement de la confirmation qui atteste qu'un baptisé est adulte ou majeur, c'est-à-dire en mesure de vivre en chrétien de manière autonome et d'assurer des responsabilités au sein de l'Eglise Catholique !

C'est pour cela que dans l'Eglise Catholique, il est nécessaire d'avoir reçu le sacrement de la confirmation pour être parrain ou marraine et se marier par le sacrement du mariage.

La préparation du baptême, de la confirmation et de la communion.

Les adultes sont baptisés, confirmés et communient lors de la Veillée Pascale, après une préparation de plusieurs années jalonnées de plusieurs célébrations. L'initiation des petits enfants, des enfants et des adolescents est une adaptation de l'initiation des adultes qui prend en compte leurs maturités.

Ainsi quand des parents baptisent un petit enfant au sein de l'Eglise Catholique, la préparation au baptême est renvoyée à l'éveil à la foi et au catéchisme.

Du coup les parents s'engagent à participer à la messe dominicale et à inscrire leur enfant au catéchisme pour qu'il y découvre la manière d'être chrétien proposé par l'Eglise Catholique.

Au fil de cette formation l'enfant s'appropriera la décision prise par ses parents ou la rejettera. S'il se l'approprie, il demandera à recevoir la Communion et la Confirmation.

Cet engagement des parents est si important que, s'il n'est pas tenu à propos des aînés, le baptême des cadets sera célébré après une préparation adaptée à leurs âges durant les années d'éveil à la foi ou de catéchisme puis ils s'engageront sur le parcours qui les conduira à la confirmation et à la communion.

P. Olivier Petit.